

Roissy, 3 juillet 2007

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Air France KLM

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Air France KLM à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2007 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 11 003 513,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2006, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 10 552 414,00 €